

## Accord sectoriel

Création : lundi 24 juin 2019 09:31

Le suivant message est reçu du Ministre

L'arrêté royal du 20 juin 2019 modifiant la position juridique pécuniaire du personnel des services de police (accord sectoriel) sera publié au Moniteur belge du mercredi 26 juin 2019.

002 760